

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira:

Le MERCREDI 26 JANVIER 2022 à 19 h 00 à la Mairie

Affiché le 21 janvier 2022

Le Maire,

Alain GUILLOIS

ORDRE DU JOUR:

- 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2021
- AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 -Acquisition de mobilier et matériel pour le groupe scolaire
- 3. PROJET DE SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE -MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITÉ
- 4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE DEBIT DE BOISSONS 4ème CATEGORIE EN FAVEUR DU COMMERCE PUB-EPICERIE-SERVICES « LE NUMERO 2 »
- 5. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS suppression d'un poste d'agent technique
- 6. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LA SOCIETE SMA NETAGIS POUR LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
- 7. QUESTIONS DIVERSES